BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1993

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

488 404 823 RCS Nanterre.
MOONGY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 611741.00 EUR.
Adresse : 30, Cours de l'Île Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION MOONGY Société par actions simplifiée Au capital de : 611 741,00 EUR Siège social 30 Cours de l'Île Seguin 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 488 404 823 RCS Nanterre, est société absorbante Altersis Paris Société par actions simplifiée Au capital de : 300 000,00 EUR Siège social 30 Cours de l'Ile Seguin 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 348 866 799 RCS Nanterre, est société absorbée 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 1.758.775 euros - passif : 2.198.630 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT Conformément au II de l'article L.236-3 du Code de commerce, dès lors que la totalité des actions d'Altersis Paris est détenue par Moongy, il ne sera procédé à aucun échange d'actions. L'apport-fusion objet du présent traité de fusion ne sera en conséquence pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions par Moongy et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital, ni à aucune détermination d'un rapport d'échange. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : NEANT. 5) Le projet de fusion a été établi en date à Boulogne-Billancourt du 2 novembre 2026 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre au nom de la société MOONGY le 3 novembre 2026 - au Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre au nom de la société Altersis Paris le 3 novembre 2026.